Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 074-267400786-20260609-2026_30-DE

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

OBJET :
Adoption
Règlement Intérieur
CA du CIAS

2026- 30

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE **I**NTERCOMMUNAL D'**A**CTION **S**OCIALE
D'ANNEMASSE AGGLO

SIEGE : 11 Avenue Emile ZOLA –
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CIAS

Séance du 04 juin 2026
Convocation du 28 mai 2026
Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17
Présidence : M. Gabriel DOUBLET
Membres présents : Mmes et MM. les membres en exercice sauf
Membres excusées : Mme Christiane CHAVANNE, Mme Anissa HADDAD, Mme Martine KOPEC, Mme Isabelle VINCENT

VU l'article R-123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles indiquant que le Conseil d'Administration établit son règlement intérieur**,**

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

APPROUVE le règlement intérieur tel que joint à la présente

AINSI FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Haute-Savoie, le

Publié ou notifié le

Le Président d'Annemasse Agglo
Président du CIAS,
M. Gabriel DOUBLET

